

**Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2014 de l'APR-UQAM
tenue le 20 mai 2014 au local A-4240 de l'UQAM.**

Présences : Robert V. Anderson, Philippe Barbaud, L.-Bernard Bélanger, Marcel Caya, Luc Desnoyers, Geneviève Delmas-Patterson, Lyne Drapeau, Jules Duchastel, Denis Dumas, Louise Dupuy-Walker, Gilles Gauthier, André Hade, José E. Iguarta, Claude Laferrière, Claire Landry, René Laperrière, Suzanne Larin, Jacques Lefebvre, Monique Lemieux, Donna Mergler, Robert Papen, Yvon Pépin, Jean-Marc Piotte, Marcel Rafie, Fernande Rochon, Doria Ross, Céline Saint-Pierre, Marcel Samson, Michel Tousignant, Jacques-Albert Wallot.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le président de l'APR-UQAM
Constatation de la régularité de la convocation (article 2.2c)
Vérification du quorum (article 2.2f)
Élection d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2013 (remis en séance)
4. Informations.
 - 4.1 Mot du président de l'APR-UQAM (Marcel Rafie)
5. Rapports des dirigeants.
 - 5.1 Rapport du président et du secrétaire (remis en séance)
 - 5.2 Rapport du registraire (remis en séance)
 - 5.3 Rapport du trésorier (remis en séance)
6. Rapports de comités, groupes de travail et initiatives endossées.
 - 6.1 Bulletin **Pour la suite du monde** (Michel Tousignant)
 - 6.2 Activités sociales (Monique Lemieux, Linda Gattuso)
7. Points d'information et de discussion.
 - 7.1 Retour sur le Protocole
 - 7.2 Adhésion à l'ARUCC/CURAC
 - 7.3 Dons à la Fondation de l'UQAM (Yvon Pépin)
 - 7.4 Site Web de l'APR-UQAM (Gilles Gauthier)
 - 7.5 Suggestions d'activités sociales pour 2014-2015
8. Résolutions statutaires
 - 8.1 Réception des rapports
 - 8.2 Ratification des actes posés par les dirigeants
 - 8.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2014-2015
 - 8.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2015-2016
9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2014-2015
 - 9.1 Nomination d'un président d'élection
 - 9.2 Appel des candidatures
 - 9.3 Élection
 - 9.4 Ratification de la résolution
10. Varia

1. Ouverture de la séance.

Le président Marcel Rafie rappelle l'article 2.2 de nos statuts stipulant que le quorum est fixé au nombre des membres présents à l'assemblée générale ainsi que les dates de convocation à cette assemblée.

Le quorum étant constaté et la convocation ayant été faite selon les règles, l'assemblée générale est ouverte à 10H15.

Claude Laferrière est désigné président d'assemblée par consensus unanime.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour, préparé par le conseil d'administration, est proposé par Denis Dumas, appuyé par Philippe Barbeau. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2013.

La copie du procès-verbal est distribuée en séance et était déjà disponible sur le site internet de l'APR-UQAM. Le président de l'APR-UQAM en fait un survol rapide. Sur proposition de Louise Dupuy-Walker, appuyée par Gilles Gauthier, le procès-verbal de l'assemblée du 21 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

4. Informations.

4.1 Mot du président de l'APR-UQAM (Marcel Rafie)

L'ordre du jour prévoyant une abondance d'informations, Marcel Rafie préfère partager avec les membres divers aspects ou significations de la retraite. Celle-ci s'annonce sous le jour de l'appréhension avant même qu'on y soit : comment se départir d'une activité qui nous a passionnés durant 35 ans ? Suit une période de déni ; « Je ne suis pas un retraité, moi » au motif de quelque travail poursuivi d'enseignement, de recherche ou autre. Le président croit pouvoir constater que, pour un bon nombre, cela prend du temps avant de consentir à une déprise, à l'ouverture à autre chose. Éventuellement à un rapprochement par rapport aux autres professeures et professeurs retraités, à l'Association, à ses activités. Et l'on (re)découvre le plaisir du compagnonnage, de la solidarité, de l'amitié. Mais aussi la joie d'une nouvelle liberté : l'engagement dans des domaines de recherche qu'on avait toujours rêvé d'investir mais que n'autorisaient pas les frontières disciplinaires des départements.

5. Rapports des dirigeants.

Les rapports des dirigeants seront publiés dans le Bulletin no 62 **Pour la suite du monde** et, éventuellement, dans le site web de l'APR-UQAM.

5.1 Rapport du président et du secrétaire (remis en séance)

Activités et participation

Le président Marcel Rafie rappelle ses deux objectifs en assumant la présidence : maintenir la qualité de nos activités et majorer la participation des membres. Au chapitre des activités, ce fut une grande réussite grâce à Monique Lemieux, Linda Gattuso et Louise Dupuy-Walker. En ce qui concerne la participation des membres, il faut souligner que la présence aux différentes activités a toujours atteint la vingtaine de membres en moyenne ; ce qui fait que, globalement, nous avons atteint 80 à 100 membres au cours de l'année.

Quant à la présence à notre assemblée générale statutaire, c'est moins réconfortant. Il faudra faire un effort supplémentaire pour faciliter la participation des membres à nos débats et à nos prises de décisions.

Présence uqamienne.

Deux bourses d'études de 2000 dollars chacune ont été offertes à la cérémonie de remise des bourses en notre présence. Notre participation à la transmission de l'information de la campagne Centraide manifeste aussi notre implication uqamienne ainsi que notre participation à diverses initiatives au niveau de la direction de l'UQAM ou du SPUQ.

Relations collatérales.

Des échanges constants se font avec des associations sœurs, que ce soit la FRUQ à Québec ou celle de l'ARUCC-CURAC au niveau de l'ensemble canadien.

Fonctionnement du CA

Le conseil d'administration a tenu six réunions au cours de l'année 2013-2014.

Des changements sont survenus avec le départ de Roch Meynard et de Denis Bertrand de sorte que de nouvelles personnes se sont jointes au CA et se sont partagé les tâches assumées auparavant par nos collègues Denis Bertrand et Roch Maynard. Le président Marcel Rafie les remercie pour leur implication active à différents niveaux.

5.2 Rapport du registraire (remis en séance)

Le registraire Yvon Pépin rappelle qu'au 30 avril 2014, il y a 228 professeures et professeurs retraités cotisants, soit 47,7% de l'ensemble des 493 personnes à la retraite.

Commentaires :

Céline Saint-Pierre demande que lors d'envoi d'informations aux membres, le nom de l'envoyeur soit mentionné au complet. De plus, Céline Saint-Pierre mentionne qu'il est important d'informer tous les membres du décès de collègues. Sur ce dernier point, Louise Dupuy-Walker et Claire Landry soulignent qu'on doit trouver une formule pour faciliter la transmission de l'information afin d'éviter des omissions regrettables.

5.3 Rapport du trésorier : Bilan et dépôt des états financiers (remis en séance)

Le trésorier Claude Laferrière mentionne qu'on a maintenu environ le même nombre de membres qu'en 2013-2014.

Roch Meynard, le précédent trésorier, a remis un total de 400\$ aux familles de nos collègues décédés (50\$ par famille prévu dans nos règlements).

On reçoit toujours la contribution annuelle du SPUQ au montant de 3500\$.

On paie actuellement une prime annuelle de 471\$ pour biens commerciaux auprès de La Capitale. Les membres du CA seront appelés à se prononcer sur son maintien.

Enfin, le trésorier tient à souligner que le timbre-poste a subi une augmentation très importante en passant de 0,63 cents à 1,00\$. Ainsi, comme nous utilisons toujours le papier pour l'envoi du renouvellement des cotisations ou pour le Bulletin « Pour la suite du monde », on peut s'attendre à des coûts très majorés pour les prochaines années. Il faut donc se demander si on doit passer au numérique ou continuer de la même façon.

Après une courte discussion des membres présents à l'assemblée, il y a consensus pour dire qu'il est préférable de conserver le medium papier pour le moment parce qu'il est beaucoup plus accessible pour l'ensemble des membres. Autrement dit, conservons le statu quo en maintenant la cotisation des membres au niveau actuel, nous verrons plus tard si notre capacité de payer devient problématique.

A propos du Bulletin format papier, deux propositions sont soumises :

1^{ère} proposition :

Claire Landry, appuyée par Jacques Lefebvre désire reconnaître l'apport important de **Roch Meynard** en soulignant son travail assidu et constant pour de nombreuses parutions du Bulletin « **Pour la suite du monde** ». Adoptée à l'unanimité.

2^e proposition :

Le président, Marcel Rafie, appuyé par Céline Saint-Pierre, demande à l'assemblée de reconnaître également le travail de **Denis Bertrand** à la parution du Bulletin ainsi que sa contribution remarquable, par la publication d'un livre, à l'histoire de l'UQAM. Adoptée à l'unanimité.

6. Rapports des comités, groupes de travail et initiatives endossées.

6.1 Bulletin « Pour la suite du monde » (Michel Tousignant)

Michel Tousignant remercie de nouveau Denis Bertrand pour son excellent travail à la parution du Bulletin mais aussi pour son travail sur l'histoire des départements de l'UQAM. Il remercie également Marcel Rafie et Monique Lemieux pour leur apport précieux à la correction des textes. Enfin, il fait un appel à tous les membres pour des textes divers dans le domaine des arts, lettres ou sciences.

Louise Dupuy-Walker se fait la porte-parole de tous pour souligner à quel point le Bulletin est de facture intéressante et se lit avec plaisir. Les applaudissements des membres appuient son intervention.

6.2 Activités sociales.

À la suite de quelques demandes, Monique Lemieux a l'intention de varier les jours auxquels sont fixées les activités afin d'augmenter la présence éventuelle des membres. Des activités variées ont été organisées durant l'année écoulée (conférences, visites de musées, repas communautaires). Le principal événement aura été la visite de Québec à l'initiative de Louise Dupuy-Walker ; une visite guidée par Jacques Bachand, ex-directeur des études de l'Université du Québec. Monique

Lemieux fait un appel à tous pour de nouvelles idées d'activités et remercie toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide pour faire en sorte que les activités connaissent un franc succès durant l'année écoulée.

7. Points d'information et de discussion

7.1 Retour sur le Protocole

Le texte actuel du Protocole date de 1996. Une discussion est en cours avec la direction de l'UQAM et plusieurs points doivent être éclaircis : sur la question centrale de professeur associé, sur le titre à inscrire sur la carte de professeur retraité, sur l'accès à la bibliothèque électronique de l'UQAM.... Une contradiction doit y être corrigée puisqu'il est stipulé à la fois que la « professeure, le professeur à la retraite n'a aucun lien d'emploi avec l'Université et ne touche aucune rémunération... » et, plus loin, à propos de direction ou codirection de mémoire ou de thèse, « peut recevoir une rémunération ». Celle-ci sera établie selon les barèmes prévus à la convention UQAM-SPUQ. La direction de l'Université estime que la rémunération ne peut être versée dans un fonds C de recherche, faute d'un lien d'emploi entre l'UQAM et la professeure, le professeur à la retraite. Marcel Rafie, Yvon Pépin et Claude Laferrière, en coordination avec les représentants du SPUQ, participent à la discussion avec la direction de l'UQAM. Le président Marcel Rafie pense pouvoir présenter un rapport complet aux membres sur cette question à l'automne prochain.

7.2 Adhésion à l'ARUCC/CURAC

Michel Tousignant sera notre représentant à la réunion annuelle de l'ARUCC/CURAC à l'Université McMaster de Hamilton. À son retour, il fera un rapport aux membres du CA sur le déroulement de la réunion et, particulièrement, sur les aspects intéressants à dégager pour l'APR-UQAM. Le rapport sera éventuellement accessible dans un prochain Bulletin et sur le site web. Céline Saint-Pierre suggère de connaître la position de l'Université de Montréal concernant l'ARUCC/CURAC

7.3 Dons à la Fondation de l'UQAM (Yvon Pépin)

Yvon Pépin brosse un tableau du Fonds de dotation de l'APR-UQAM. Ce montant versé par les membres à la Fondation de l'UQAM est à peu de chose près égal d'une année à l'autre. Il faut se souvenir que ces bourses ne proviennent en aucun cas des argents de l'APR-UQAM mais des dons reçus. Chaque année, sont attribuées deux bourses de 2000\$. Les dons faits à ce Fonds par les membres sont à la même hauteur que les bourses attribuées. Si le nombre de dons augmentait, nous pourrions alors augmenter le nombre de bourses.

7.4 Site web de l'APR-UQAM

Gilles Gauthier poursuit sa réflexion pour améliorer le site web. Louise Dupuy-Walker suggère qu'il y ait une partie d'accès public et une autre d'accès privé réservée aux membres en possession d'un mot de passe. Gilles Gauthier retient cette suggestion et en évaluera la possibilité.

7.5 Suggestions d'activités sociales pour 2014-2015

Marcel Rafie suggère qu'une visite comme celle que nous avons faite à Québec devienne, si possible, une activité annuelle. Il suggère également qu'on puisse organiser des activités sportives comme, par exemple, des randonnées à vélo sous l'égide d'un membre qui pourrait en être responsable.

8. Résolutions statutaires

8.1 Réception des rapports

Résolution AG14-01

Attendu les rapports du président et du secrétaire ;

Attendu les précisions en séance ;

Il est résolu de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2013-2014.

Proposée par Philippe Barbeau, appuyée par Luc Desnoyers. Adoptée à l'unanimité.

8.2 Ratification des actes posés par les dirigeants

Résolution AG14-02

Attendu les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de s

ses fonctions pendant l'exercice 2013-2014, telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions dûment versés aux archives de l'Association et mis sur le site web de l'Association ;

Attendu les précisions fournies en séance ;

Il est résolu de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice 2013-2014

Proposée par Fernande Rochon, appuyée par L-Bernard Bélanger. Adoptée à l'unanimité.

8.3 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2014-2015

Résolution AG14-03

Attendu les prévisions budgétaires de l'exercice 2014-2015 présentées par le trésorier Claude Laferrière ;

Attendu les précisions fournies en séance ;

Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2014-2015 telles que soumises par le trésorier

Proposée par José Iguarta, appuyée par Céline Saint-Pierre. Adoptée à l'unanimité.

8.4 Établissement de la cotisation de membre pour l'exercice 2014-2015

Résolution AG14-04

Attendu les états financiers de l'exercice 2013-2014 ;

Attendu les précisions fournies en séance ;

Attendu que la grille de cotisation pour l'exercice 2014-2015 avait été établie lors de la dernière assemblée à 40\$ pour les membres ordinaires et 25\$ pour les retraités de janvier ;

Il est résolu d'adopter la grille suivante pour l'exercice 2015-2016 ;

Membres ordinaires : 40\$

Retraités de janvier : 25\$

Proposée par Jules Duchastel, appuyée par René Laperrière. Adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2014-2015

9.1 Nomination d'u président d'élection

Jules Duchastel est nommé président d'élection

9.2 Appel des candidatures

À l'appel des candidatures, les membres actuels du CA acceptent de se présenter à nouveau.

9.3 Élection

Les membres de l'assemblée ne demandant pas le vote, les membres du CA actuels sont reconduits à l'unanimité.

9.4 Ratification de la résolution sur l'élection des membres du CA 2014-2015

Résolution AG14-05

Attendu les candidatures soumises et appuyées à l'unanimité ;

Attendu que les membres ne demandent pas le vote ;

Il est résolu que les personnes suivantes constituent le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'exercice 2014-2015 :

Gilles Gauthier

Claude Laferrière

Monique Lemieux

Yvon Pépin

Marcel Rafie

Marcel Samson

Michel Tousignant

Proposée par Denis Dumas, appuyée par Philippe Barbaud. Adoptée à l'unanimité.

10. Varia

Mme Geneviève Delmas-Patterson fait un court rapport sur les activités du congrès de l'ACFAS 2014 auquel elle a assisté. Elle lance une invitation à tous les membres pour participer au congrès 2015 et constater la diversité et la qualité des différentes prestations

des jeunes professeures et professeurs qui nous ont succédé.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée annuelle est levée à 11H30.